

La femme du paysan et les tubercules de la discorde



L'Afrique en mode Contestation
Adrien HOUNGBEDJI,
sur les traces de
Jean Pierre FABRE



P 3



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 012 - Mercredi 23 mars 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

BILLET D'HUMEUR

Gil, notre père

Notre père qui est au gouvernement, que ta présence soit finalement confortée, que tes actions soient saluées et que les bénéfiques nous parviennent comme ce fut le cas en ce jour du 17 mars.

Que ta volonté auprès du jeune soit faite en ces temps difficiles pour les manifestants à travers le monde entier et particulièrement chez Kadha qui fait fi.

Donne nous les places que tu nous a retirées à l'Assemblée Nationale et nous te laisserons les fédérations que tu as volées à l'ANC.

Pardonne-nous les grains de sable et les tomates pourries avec lesquelles nous avons tenté de te lapider à la plage.

Ne nous provoque plus car nous ne t'avons pas totalement pardonné même si toi tu l'as déjà fait à notre égard. Mais délivre-nous des ministres de l'administration territoriale et de la sécurité comme tu sais désormais bien le faire.

Car c'est maintenant à nous et à nous seuls qu'appartiennent la rue, le flambeau de la contestation et l'exclusivité du radicalisme qui ont fait ton nom jusqu'en mai 2010.

Au nom de la bougie, du feu et des marches qui briseront les chaînes et les autres accords qui te lient avec nos anciens ennemis communs.

Ceci est une prière que nous avons retrouvée à la sortie de la gendarmerie nationale togolaise le samedi matin très tôt à l'heure du nettoyage, après la libération de la cinquantaine de manifestants du FRAC appréhendés lors de la marche interdite organisée par le FRAC.

Cette prière est probablement tombée de la poche d'un des manifestants. ■

La Rédaction



La CEDEAO rend un hommage posthume au Président EYADEMA

P 3

Nouvelle HAAC au Togo Qui prendra la tête de l'institution ? Passage en revue des troupes

P 4

Le train du Forum National de la Jeunesse est déjà en marche

P 4

HOUNGBO sur la route des Indes Vendre le Togo à tout prix



T rès bientôt le Premier Ministre sera sur la liste rouge d'Agbéyomé Kodjo, lui-même ancien premier ministre voyageur sous Eyadéma. Et pour cause, le Primo enchaînerait voyage sur voyage. Le Togo, à travers sa personne, est annoncé comme invité d'honneur au prochain Conclave Inde Afrique. Le Premier Ministre Hounbo s'y rendra avec une forte délégation d'hommes d'affaires togolais. Les objectifs de ce voyage étant de rapprocher deux mondes économiques pour des relations d'affaires mais aussi d'emmener les investisseurs indiens à investir au Togo, pays aux multiples opportunités. Les membres de la délégation togolaise seraient pour l'essentiel de chefs d'entreprises du secteur privé. Ce voyage du Premier Ministre succède à un autre qui avait été décrit comme une tournée politique et économique. Du 25 février au 12 mars 2011, Gilbert Fossoun Hounbo avait traversé la France et les pays du BENELUX pour repositionner la destination Togo par rapport aux investissements étrangers et aux divers soutiens nécessaires dans le processus de relance de l'économie et du

développement du Togo. Alors que le bilan officiel de la mission du Premier Ministre prouvait que des rencontres porteuses avaient été faites, une certaine opinion s'était évertuée à peindre entièrement en noir le tableau de chasse de Hounbo au BENELUX et en France. Des sources plus proches de la tournée avouent que le Premier Ministre a dû s'armer d'arguments et à eu recours aux preuves désormais tangibles sur le terrain pour convaincre certaines organisations et institutions dans certains pays du BENELUX qui gardent encore les clichés d'un Togo sous influence dictatoriale avec des habitudes bancaires et des institutions de la république non respectueuses des règles de la bonne gouvernance. Le Chef du Gouvernement a dû expliquer les efforts de bonne gouvernance qui ont permis l'atteinte par le Togo du point d'achèvement de l'initiative PPTe, partager avec ses interlocuteurs l'expérience de l'apaisement qui se conduit avec succès au Togo avec notamment la participation au gouvernement de la principale formation de l'opposition. Gilbert Fossoun Hounbo n'a pas fait économie des priorités de l'heure au Togo à savoir la construction et la réhabilitation des infrastructures, la santé, l'éducation, l'agriculture, etc. Il fallait vendre le pays dans les opportunités qu'il présente aussi bien pour les investisseurs que pour les bailleurs de fond. Le Premier Ministre n'est pas certes rentré immédiatement avec des milliards frais, mais il est revenu avec des promesses, des projets en étude et surtout avec la satisfaction d'avoir été l'interlocuteur direct d'une partie du monde qui ignore encore beaucoup de chose sur le Togo. Au BENELUX, il a poli l'image dégradé d'un pays désormais en pleine réforme, il a convaincu et finalement vendu l'image du Togo. Vendre à tout prix et non à bas prix comme l'on fait des togolais qui ne supportent pas de voir le pays rebondir malgré tout. ■

A. KILI

Gilchrist le médiateur

Lors de la manifestation interdite du FRAC qui a eu lieu le jeudi 17 mars dernier, des manifestants au nombre desquels le député Robert Olympio, avaient été appréhendés et gardés à vue par les forces de sécurité. Vingt quatre heures plus tard, ils seront libérés sur instruction du chef de l'Etat après une réunion avec les ministres de l'administration territoriale et de la sécurité et quelques proches collaborateurs. On apprendra plus tard que c'est sur demande et insistance du Président du Comité de suivi de l'Accord RPT-UFC que le Chef de l'Etat a donné des consignes pour que la cinquantaine de manifestants soient libérés. Les faits sont tout simplement étonnants et donnent à réfléchir sur le rôle que Gilchrist joue sur la scène politique togolaise depuis la signature de cet accord que les togolais qualifient d'historique. C'est le père qui vient au secours de ses enfants en difficulté, de quoi faire rugir les AGO comme dans la parabole biblique de l'Enfant prodigue, qui auraient bien voulu prendre leur revanche sur les dissidents de l'ANC qui avaient presque commis un parricide en tentant la lapidation du Vieux leader lors d'une manifestation de ce genre à la plage. L'acte politique est d'une grandeur qui devrait faire réfléchir les dissidents de l'UFC sur les rapports qu'ils doivent désormais entretenir avec leur parrain au temps de l'unité de l'UFC. Ce n'est pas la première fois que Gilchrist Olympio, désormais allié du pouvoir, agit dans l'intérêt de ses anciens protégés qui profitent encore aujourd'hui de la protection de leur mentor. Gilchrist Olympio est en passe de devenir une sorte de médiateur entre le pouvoir et les nouvelles formations de l'opposition, qui jouent encore du feu pour atteindre la notoriété. De part son expérience de guérilleros et de contestataire radical, le vieux est mieux placé pour comprendre les manifestants et faire excuser leurs errements auprès de l'autorité. Le Vieux ne serait pas à sa première médiation en faveur du FRAC et de l'ANC. ■

La Rédaction

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité

Sujet de la semaine: Pour ou contre les frappes des occidentaux en Lybie

Nicolas Koffigan Adigbli, journaliste à Savoirnews



La résolution de l'ONU autorise à prendre "toutes les mesures nécessaires" pour protéger les civils et imposer un cessez-le-feu à l'armée libyenne, y compris des frappes aériennes, mais précise qu'il n'est pas question d'occupation militaire. Elle prévoit aussi une zone d'exclusion aérienne pour empêcher l'aviation du colonel Mouammar Kadhafi de pilonner ses opposants. Mais chose curieuse, c'est la manière dont les frappes ont été menées les trois premiers jours et surtout les cibles. Disons-nous sincèrement la vérité, c'est une opération +impérialiste occidentale+. Comme le disent certains spécialistes, la vraie guerre est celle du pétrole. Le peuple libyen n'a rien à y faire. C'est d'ailleurs ce qui a poussé le comité de l'Union africaine (UA) sur la Libye à monter au créneau en appelant dimanche dernier à Nouakchott à "la cessation

immédiate de toutes les hostilités". Et tout le monde sait que l'UA n'a même pas été consultée avant le début des frappes. Au sein de cette coalition, certains pays dont la France combattent directement le Guide Libyen. Maintenant faut-il l'éliminer ? Aujourd'hui, ils sont coincés, parce que la résolution de l'ONU votée à New York est restée muette sur le sujet. D'où une forte tension diplomatique actuellement entre les pays de la coalition. Même sur le terrain, on ne sait pas qui dirige les opérations. Est-ce la France ? Les Etats-Unis ? Ou la Grande Bretagne ? Certains pays alliés commencent déjà à douter de l'efficacité de cette opération. A l'allure où vont les choses, je suis sûr et certain que cette coalition va s'éclater les jours à venir. ■

Augustin AMEGA, DP Le Canard Indépendant



Une intervention justifiée mais manifestement paternaliste. L'intervention militaire occidentale en Libye est consécutive à une résolution des Nations-Unies. Elle vise à protéger les civils d'un massacre des troupes de Kadhafi appuyées par des mercenaires. C'est donc avant tout un devoir d'intervention humanitaire qui incombe à la communauté internationale. Il faut donc s'en féliciter. Je suis entièrement favorable à cette intervention qui va garantir l'expression à la liberté des peuples Libyens. Malheureusement, cette intervention militaire tente de déboucher sur une imposition d'un modèle démocratique occidental. Et les divergences exprimées au sein du bloc occidental sur cette intervention sont plus une guerre de positionnement dans la nouvelle géopolitique mondiale qui se

dessine sur fond de course à la main mise sur le pétrole, qu'autre chose. Mais les relations internationales sont avant tout une affaire d'intérêts. Sur ce point, rien n'a changé sous les cieux. Tout ceci se passe sans l'UA. Engluée dans ses attermolements, l'organisation a fini tardivement par exprimer une position totalement décalée, laissant le soin à l'Occident de gérer les problèmes africains de façon dichotomique, (le cas de la Côte d'Ivoire en témoigne) sans l'avis des Africains. Une intervention justifiée mais pour le moins paternaliste. On peut aussi redouter une longue guerre avec une partition de la Libye, si cette intervention ne débouchait pas sur une chute de Mouamar Kadhafi. ■

Issifou KENANOU, Journaliste à LCF



Les frappes sur la Libye montrent une fois encore que seuls les intérêts guident les actions de l'Occident. Les exemples irakiens et afghans en disent long et on n'en est pas encore remis que l'on parle des dégâts collatéraux des civils qui tombent en Libye sous les raids aériens de la coalition. Et pourtant ce sont ces mêmes civils que l'on voudrait protéger. Si ces civils peuvent périr des frappes de la coalition, Kadhafi ; pourrait se demander pourquoi pas sous les bombardements de ses forces ? En revenant aux intérêts, le pétrole libyen et seul le pétrole libyen justifie l'empressement avec lequel la France puis les Etats-Unis ont commencé à envoyer des missiles sur les défenses libyennes. La France ne regrette t-elle pas d'avoir manqué les

rendez-vous irakiens et afghan ? La résolution onusienne a été mal interprétée ou alors l'on feint de l'avoir comprise. Et l'Union Africaine divisée sans souveraineté ne réagira que plus tard. La Ligue Arabe se rattrape maladroitement. Cette situation ambiguë et confuse doit interpeller les chefs d'Etat africains. Après Ben Ali, Hosni Moubarrack, aujourd'hui c'est Mouamar KHADAFI. A qui le tour demain pendant que Laurent GBAGBO n'en finit pas de narguer toutes la communauté africaine et cette même communauté internationale. Une zone d'exclusion pour empêcher KHADAFI de bombarder son peuple, oui mais non aux frappes aériennes avec les dégâts collatéraux. ■



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
585, Av du Grand Séminaire
Hédzranawoé
Tél: +228 239 04 45
+228 915 87 53
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Service Compris

Tirage
2000 exemplaires

L'Afrique en mode Contestation

Adrien HOUNGBÉDJI, sur les traces de Jean Pierre FABRE

Les béninois, premiers élèves de la démocratie en Afrique de l'Ouest, n'échapperont pas à la mode des contestations électorales. Et si le candidat Mathieu KERÉKOU, au nom de la démocratie et du fair play, avait su résister à la tentation et au besoin de crier que son rival de l'époque, Nicéphore Soglo, avait usé de la fraude pour l'éclipser du pouvoir en 1991, le candidat de la coalition l'Union fait la Nation (UN) Adrien Houngbédji lui se bat pour replacer le Bénin sur la banquette des pays africains dans lesquels même le plus insignifiant des candidats de l'opposition revendique sa victoire.

Des treize autres candidats à l'élection béninoise du 13 mars, Adrien Houngbédji semble être le plus décidé à contester avec tous les moyens nécessaires l'élection au premier tour du candidat Yayi Boni, candidat à sa propre succession.

Après avoir demandé à ses représentants à la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) de se retirer et d'empêcher la publication des résultats provisoires, Adrien Houngbédji s'est auto proclamé vainqueur en traitant son adversaire officiellement vainqueur de « despote » et de « trafiquant d'élection ». La musique sonne comme une autre partition déjà bien entendue et qui sonne faussement encore aujourd'hui et par intermittence sur le sol togolais.

Adrien Houngbédji qui joue sa dernière



Adriaen Youngbédi de l'UN et Jean Pierre Fabre de l'ANC



carte de candidat à la présidentielle dans son pays est perçu par bon nombre de ses concitoyens comme le porte drapeau d'une classe oligarchique et mafieuse qui ne se résout pas à perdre ses privilèges et intérêts dans un pays où la corruption et les facilités indues sont les choses les mieux partagées par une caste politique bariolée qui se targuait encore hier d'avoir porté le Docteur Yayi Boni en 2006 à la tête de l'Etat béninois.

Le candidat de l'Union pour la Nation, une coalition qui n'a plus le vent populaire en poupe, est savamment sur les traces d'un autre candidat togolais d'une coalition de dernière minute, vidée de sa substance et séparée de ses soutiens les plus solides et qui n'avait finalement pas les moyens de la conquête électorale face à une majorité présidentielle parsemée qui a vite ratisé large pour le compte du candidat sortant. Au Bénin, il est à noter que c'est très tôt que la coalition « anti-Yayi » s'est formée

en vue de la présidentielle. Mais les exigences sur la LEPI ont détourné quelques électeurs potentiels de l'opposition qui ne se sont pas inscrits pour le rendez-vous final du 13 mars 2011. Plusieurs similitudes sont tout de même frappantes dans les cas béninois et togolais. On se rappelle encore que face à ses problèmes d'implosion internes, l'opposition togolaise elle aussi avait demandé et obtenu une semaine de report sur la date de la tenue du scrutin. Mais cela n'avait pas changé grand-chose dans le cours de l'histoire électorale. Les plus sereins, généralement accusés de fraudeurs ont dans les deux cas remporté l'élection face à une multitude de candidatures dans l'opposition. Que ce soit à un tour (le cas du Togo) comme à deux tours (au Bénin) les électeurs ont maximisé au premier vote de sorte que les candidats qui n'ont jamais fait figure de favoris sont sortis avec de minuscules scores même dans leurs propres fiefs

électoraux.

Adrien Houngbédji qui réclame sa victoire à la présidentielle du 13 mars, s'attribue paradoxalement un pourcentage de 44% de suffrage contre les 35% annoncé par la CENA. En somme l'homme réclame à la fois sa victoire et un second tour. L'avocat déclare qu'il ne restera pas les bras croisés et qu'il revendiquera sa victoire avant d'ajouter : « Notre peuple ne renoncera pas à ce qu'il a conquis au prix de luttes héroïques »

Pauvre peuple qui ne tardera pas à être mis à contribution pour battre le pavé bougie à la main comme le FRAC au Togo. Peut être que Houngbédji fera mieux en l'associant à la destruction des édifices publics et privés au nom de la démocratie.

Tout semble être écrit et les oppositions veulent convaincre qu'un président sortant ne pourrait jamais remporter proprement les élections. La contestation soulage et libère les oppositions de leurs erreurs et impréparations.

Sauf en Guinée ou au Niger, où il n'y a pas de candidats sortants et où il y a toujours l'armée qui arrive toujours à discipliner les perdants, l'Afrique est tout à fait mal barrée.

Sur notre cher continent n'importe quel candidat s'estime victime de fraude. Quand on ne s'en prend pas à l'adversaire au pouvoir, on s'attaque à la communauté internationale comme en Côte d'Ivoire. La « vraie » vérité des urnes blesse. ■

Schmidt EZA

La CEDEAO rend un hommage posthume au Président Eyadéma

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO vont décerner en marge des travaux du prochain sommet de l'organisation sous-régionale, prévu les 23 et 24 mars 2011 à Abuja (Nigeria), une distinction honorifique à titre posthume à Feu le Président Gnassingbé Eyadéma. Cette distinction récompense les « services historiques et remarquables » rendus à la CEDEAO lors de sa création par Eyadéma qui en est l'un des pères fondateurs.

C'est le Président de la République Faure Gnassingbé qui recevra la distinction au nom de son illustre prédécesseur défunt.

D'autres éminentes personnalités qui ont marqué également la vie de la CEDEAO seront aussi récompensées : c'est le cas de l'ancien Président nigérian Yakubu Gowon, du Professeur Adédédji Adébayor, ancien Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique ainsi que notre compatriote Edem Kodjo, ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine.

Les distinctions honorifiques seront remises lors d'une cérémonie spéciale en marge des travaux de la 39e session

de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

Il faut dire que la CEDEAO doit beaucoup au tandem Eyadéma-Gowon. Il a bien fallu une étoffe de visionnaire pour prôner les vertus de l'intégration à de jeunes Etats encore agrippés à leur souveraineté à laquelle ils tenaient comme à la prunelle de leurs yeux.

Le mérite des pères fondateurs aujourd'hui récompensés est précisément d'avoir su trouver l'inspiration nécessaire pour convaincre leurs contemporains d'abandonner progressivement des pans de leur souveraineté pour emprunter les sentiers difficiles mais salutaires de l'intégration.

La vision des pères fondateurs était celle d'une autosuffisance collective des pays de l'Afrique de l'ouest dans le cadre d'un ensemble économique doté d'un marché unique structuré autour d'une union économique et monétaire.

A l'époque de la création de la CEDEAO les supputations ont prospéré le Togo était peut-être trop exigü pour le géant politique qu'était Eyadéma et qui avait besoin d'espace pour se mouvoir. Toujours est-il que la naissance de l'organisation sous-régionale n'a jamais

été étrangère à la préoccupation née de l'étroitesse des marchés nationaux dans un contexte mondial où seuls les grands blocs économiques et politiques avaient des chances de survie.

Malgré les difficultés, la vision des pères fondateurs de la CEDEAO a connu un début de matérialisation.

Loin d'être totale, la liberté de circulation des personnes et des biens est bien une réalité en Afrique de l'ouest. Le passeport CEDEAO est bien la manifestation de cette citoyenneté ouest africaine en gestation. Depuis juillet 2002, les ressortissants des quinze pays membres sont exemptés des démarches pour l'obtention de visa ou autres cartes de séjour quand ils circulent dans l'espace communautaire. Mais le commerce intra-régional demeure encore trop faible. Il n'est que de 11% par rapport au commerce avec les pays tiers.

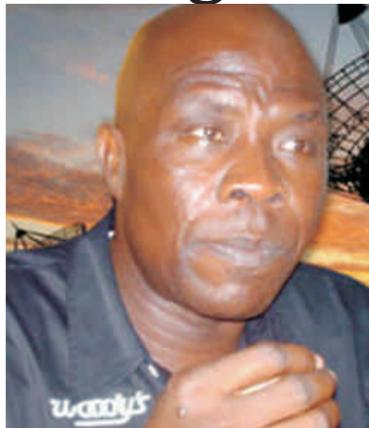
L'hommage qui sera rendu au Président Eyadéma et aux autres pères fondateurs de la CEDEAO a le mérite de magnifier de grandes figures historiques mais aussi de nous rappeler que le chantier de l'intégration régionale reste ouvert et plein de défis. ■

Sémy MAREKA



Les Présidents Gnassingbé Eyadéma du Togo, et Yakubu Gowon du Nigeria

Nouvelle HAAC au Togo Qui prendra la tête de l'institution ? Passage en revue des troupes



L'attente a été longue et le suspense aura duré des mois. Depuis le 11 mars dernier, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication est désormais au grand complet. Reste maintenant à désigner l'homme du perchoir, le président de cette institution. L'exercice risque de ne pas être aisé au vu des différents enjeux qui entrent en ligne de compte. Selon l'article 131 de la constitution de la 4ème République, la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication élit en son sein son président et les membres de son bureau. A priori, il revient au 9 membres de la HAAC de se trouver un président. Mais l'élection du président de l'institution qui garantit et assure le bon usage de la liberté de la presse respecte-t-elle totalement les principes d'un scrutin totalement libre et transparent ? Les enjeux sont tels qu'il faut beaucoup de vertus pour résister à la tentation de manœuvrer pour avoir son homme-lige à la tête de cette institution-clef. Alors qui sera le nouveau Président de la HAAC ?

La presse privée pourra-t-elle remplir ?

L'un des plus grands coups réalisés par la nouvelle équipe de Faure GNASSINGBE en 2005 est d'avoir porté à la tête de la HAAC, un professionnel de la communication

issu du monde de la presse privée. Une grande première pour cette institution dirigée auparavant par des juristes. Le choix de Philippe EVEGNON avait été perçu comme un clin d'œil à la presse privée qui a toujours eu maille à partir avec l'autorité sur des questions de liberté de presse. Les deux dernières élections (législatives de 2007 et présidentielle de 2010) a été un véritable test pour la presse en général et privée en particulier qui s'est plus ou moins bien comportée aux yeux de l'autorité. On pourrait mettre cela à l'actif du bureau de la HAAC présidé par un ancien de la presse privée. Philippe EVEGNON aurait su trouver les mots justes pour ranger ses anciens confrères. La presse peut à nouveau aspirer à prendre le perchoir de la HAAC. Elle ne manque pas de candidats crédibles. Philippe EVEGNON peut valablement profiter de la prime au sortant. Le président sortant de l'Office Togolais des Média Sabi KASSERE issu également de la presse privée ne manque pas d'atouts.

Jean Pierre HOMAWOO président de la HAAC au nom de l'accord RPT-UFC ?

Il est aujourd'hui l'un des membres de la HAAC les moins connus du monde de la presse. Mais le nom HOMAWOO rappelle beaucoup de chose aux togolais. Jean Pierre HOMAWOO est le frère jumeau de Jean Claude HOMAWOO représentant de l'UFC à la CENI lors de la dernière présidentielle. C'est lui qui a refusé de se plier aux injonctions de Jean Pierre FABRE en restant fidèle au leader du parti Gilchrist OLYMPIO. Sa nomination comme membre de la HAAC par le chef de l'Etat sonne comme un souci de fidélité à l'accord RPT-UFC signé le 26 mai dernier par SOLITOKI Esso et Gilchrist OLYMPIO. Grâce à cet accord historique l'UFC a pu placer des ministres au gouvernement, des

directeurs de cabinet et aujourd'hui un membre à la HAAC. Le palais de la Marina ira-t-il loin dans sa logique de partage systématique du pouvoir avec l'UFC en lui concédant la présidence d'une grande institution de la République notamment la HAAC ? **KOKOU TOZOUN du Ministère de la Justice à la présidence de la HAAC ?**

C'est sans doute le plus inattendu des membres de la HAAC. Nommé par le chef de l'Etat alors qu'il occupait encore le portefeuille du Ministère de la Justice, Kokou TOZOUN a été journaliste. Il a dirigé la plupart des grands ministères du pays : Fonction Publique, Communication, affaire étrangère, justice. Aujourd'hui, il atterri dans un monde qu'il connaît bien. C'est même un retour aux sources. Cette expérience lui ouvrira-t-elle les portes de la présidence de la HAAC ? Ou alors l'homme se limitera à tirer les ficelles dans les coulisses de la HAAC comme l'a d'ailleurs fait avant lui Benjamin AGBEKA ancien Ministre de la Communication. Et si la promotion du genre s'invitait à la HAAC. Elle c'est AWUSSABA Adjoa l'unique femme sur les neuf qui composent la HAAC ex journaliste à Radio Lomé elle faisait partie du précédent Bureau Exécutif où elle a occupé des responsabilités notamment la gestion de l'aide à la presse. L'autorité dans le souci de réaffirmer sa volonté de promouvoir la femme pourra miser sur une éventuelle candidature de l'unique femme à la HAAC qui d'ailleurs n'a rien à envier aux autres membres de la HAAC s'il faut brandir le critère de la compétence. Dans l'hypothèse d'une bataille rude qui s'installerait autour du poste de président de la HAAC, on pourra peut-être recourir à elle pour départager les farouches prétendants mâles. ■

FAB

Bientôt des accès à Internet par connexions wifi dans les Universités de Kara et de Lomé



Les étudiants des universités de Lomé et de Kara devraient très prochainement avoir moins de soucis à se faire en matière de connexion internet. Les deux universités bénéficient d'un projet de déploiement de Hotspots WI-FI qui permettra un accès Internet plus facile.

Au campus universitaire de Lomé, la première phase du projet est presque réalisée avec un accès Internet par connexion WI-FI déjà opérationnel dans un périmètre de 1600 mètres sans coupure. Plusieurs facultés et écoles jouissent déjà des délices de ce projet piloté par Togotelecom. On parle d'une couverture totale de toute l'université de Lomé au plus tard le 10 avril de l'année en cours. L'université de Kara où les installations électriques et autres préparations du site sont en cours doit patienter jusqu'au 15 avril pour voir fonctionner les hotspots. Une fois réalisé ce projet va booster les recherches dans nos universités au grand bonheur des étudiants et enseignants chercheurs. ■

F.P

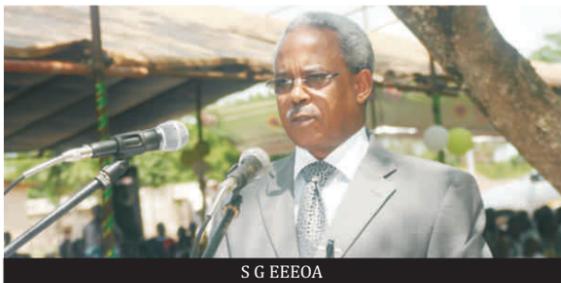
Le train du Forum National de la Jeunesse est déjà en marche

Dans son message à la nation à l'orée de la nouvelle année, le chef de l'Etat Faure GNASSINGBE a fait un véritable clin d'œil à la jeunesse en annonçant un forum de la jeunesse togolaise. Les préparatifs de ce sommet vont bon train. Selon nos informations ce forum tant attendu par la jeunesse togolaise pourrait avoir lieu courant mois d'avril sur le thème général intitulé : « Citoyenneté, Formation et Emploi : Défis à la promotion de la jeunesse togolaise ». Le but de l'initiative est d'associer les jeunes à la discussion des questions les concernant. Les participants qui pourraient avoisiner 730 dont 500 jeunes dans leur diversité avec un quotas de 25 pour cent réservé aux femmes. Les grands sujets

d'échange tourneront autour de l'emploi des jeunes, la participation citoyenne et le volontariat national. Il sera également question de faire le point sur les initiatives menées jusqu'à présent en faveur des jeunes, de cerner les contraintes qui freinent la contribution des jeunes au processus de développement économique et social. Le Forum National de la Jeunesse Togolaise est une véritable aubaine pour la jeunesse qui aujourd'hui représente environ 65 pour cent de la population togolaise, de se faire entendre. Le rendez-vous est donc pris pour le mois d'avril prochain à Kara pour le premier Forum de la jeunesse qui rassemblera des jeunes de toutes les préfectures. ■

Fab

Projet d'électrification des localités transfrontalières Les travaux présentés



La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a présenté les travaux de l'électrification transfrontalière aux bailleurs de fonds Le lundi 21 mars 2011 à Agotimé Batoumé, une localité située à l'Ouest d'Assahoun dans la préfecture de l'Avé. Ce projet vise à desservir en énergie électrique certaines localités transfrontalières Togo-Ghana, Togo Benin. Les travaux ont démarré depuis le 19 Novembre 2010. Les travaux ainsi réalisés viennent témoigner la bonne foi du gouvernement togolais dans sa politique de l'énergie pour tous. Soulignons que ce projet vise

certains points essentiels dont l'accès à l'énergie, provision de lampadaire public, combler le déficit énergétique dans certains milieux. le coût global de ce projet s'élève à 2 milliards 400 millions de francs CFA. Avec une contribution financière de l'Union Européenne évaluée 1 milliard, la compagnie Electrique du Bénin CEB a également participé au projet à hauteur de 730 millions de FCFA, la CEET 393 millions de FCFA et la compagnie Electrique du Ghana 282 millions.

Pour le chef, Togbui Apaloo IV, d'Agotimé-Batoumé, c'est une immense joie pour sa localité d'abriter ce grand évènement. Et la date 21 mars restera gravée dans l'histoire de leur milieu. Selon Amadou Diallo, secrétaire Général de système d'échange d'énergie Electrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP), ce projet en cours de réalisation vient démontrer une fois encore l'importance accordée aux besoins énergétiques par les chefs d'Etat Ouest Africains. ■

M. Hounkpe

A bout de souffle et en panne de stratégie KOFFI YAMGNANE bientôt en campagne dans les garnisons



La marche hebdomadaire du FRAC s'est tenue le samedi 19 mars dernier. Autour de l'ANC, il y avait les autres réductibles du FRAC. Il n'y avait pas l'allié OBUTS, mais la présence la plus remarquable sera celle du Président de SURSAUT Togo, le breton Kofi Yamgnane qui a pris la relève de l'animation ce jour-là. Parmi les mille et une incongruités et insanités qu'il a espéré faire avaler à son auditoire, Kofi Yamgnane a déclaré que la vraie victoire du

FRAC jusqu'à ce jour a été « d'avoir fait connaître le gouvernement togolais et le RPT comme une dictature ». Mais le fait le plus marquant est l'appel à la lisière de l'insulte qu'il a lancé aux militaires togolais. « Vous êtes mal logés, mal nourris, mal habillés » déclarait Yamgnane à l'endroit des militaires togolais qui selon lui travaillent pour des gens qui ne les considèrent pas avant d'ajouter « Vous devez comprendre que votre intérêt est de rejoindre la lutte du peuple togolais pour un

meilleur avenir. »

L'invitation est lancée aux forces de sécurité et de l'ordre pour rejoindre les manifestations du samedi, mieux encore celles que le FRAC entend initier en jour ouvrable jusqu'au retrait de la loi sur les manifestations publiques.

La prochaine étape pour Kofi Yamgnane sera une tournée dans les garnisons du Togo entier pour mieux faire partager ses idéaux à ces mêmes militaires que ses acolytes et lui ne cessent de vilipender et de diaboliser à tous les coups.

L'on croyait qu'il était de retour avec des idées neuves capables de sortir le FRAC des sables mouvants de la plage pour le réorienter vers une efficacité indispensable à sa survie à l'heure où les prochaines consultations électorales s'annoncent. Au lieu de cela Kofi Yamgnane vient donner du tonus au « rêve tunisien » de certains leaders, adeptes d'une contestation électorale qui tourne au ridicule et a fini par envoyer plusieurs responsables de l'ANC sur les bancs du chômage. ■

Schmidt EZA

Gestion de l'eau La croissance urbaine pose de nouveaux défis

C'est ce message que l'on peut tirer de l'allocution du ministre togolais de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Zakari Nandja, message lancé à l'endroit de tous les togolais dans le cadre de la journée mondiale de l'eau célébrée ce 22 mars dans le monde entier. Célébrée pour la huitième fois, la journée de cette année a eu pour thème, « Eau pour les villes : répondre au défi urbain ». Le but de la célébration de cette année est de mobiliser et d'encourager les gouvernements, organisations, communautés et les individus à s'engager activement pour relever le défi de la gestion urbaine de l'eau. La Journée Mondiale de l'eau 2011 a donc pour objectif essentiel de focaliser l'attention internationale sur les impacts de la croissance urbaine rapide, de l'industrialisation et des incertitudes liées aux changements climatiques, aux conflits et aux catastrophes naturelles sur les réseaux d'eau urbains. Nul ne peut nier aujourd'hui l'évidence que le problème de l'eau se pose souvent avec acuité dans les villes surtout africaines à cause de la croissance rapide de celles-ci et de l'affluence des populations vers ces milieux urbains, comme en témoigne cet extrait du message du ministre Nandja qui dit : « La population qui ne cesse de croître, surtout dans les villes, accentue le mouvement d'extension périurbaine et le développement des bidonvilles. Et le phénomène est devenu très préoccupant et alarmant pour les gouvernements, les

organisations tant nationales qu'internationales et les populations elles-mêmes à cause de la précarité de la vie dans ces zones d'habitations ». Ce qui justifie cet appel à une mobilisation générale pour la gestion de l'eau dans les villes. Chacun à son niveau doit veiller à une bonne utilisation de l'eau pour permettre à tous de procurer ce qui est en train de devenir un précieux sésame. L'eau est la vie dit-on. Il va sans dire que sa pénurie peut créer de dangereux précédents qui peuvent ébranler la vie des populations entières. Cette prise de conscience s'adresse aussi aux dirigeants qui doivent veiller à ce que l'eau potable soit accessible aux populations urbaines ainsi que les infrastructures d'assainissement. Dans le cas contraire, plusieurs maladies liées à l'eau accablent les populations. Ce qui est souvent à la base des pertes en vies humaines et économiques notamment. Plusieurs manifestations ont meublé cette célébration au Togo dont l'apothéose a eu lieu au Palais des congrès de Kara en la présence du Ministre Zakari Nandja. Le Ministre au cours de cette journée a émis le vœu de voir les différents acteurs à savoir gouvernants, organisations, communautés et chaque habitant se mobiliser et contribuer considérablement à améliorer la qualité de vie dans les villes en général et dans les périurbains en particulier. Ceci pour un développement humain et une dignité humaine. ■

BRHOOM Kwamé

Société (Suite et Fin)

La femme du paysan et les tubercules de la discorde

Recapitulatif

« Abou le Tronc » est un homme respectable, un brave cultivateur qui vivait une vie tranquille avec sa plus jeune femme Lamissi, une beauté dont Dieu lui a fait don depuis quelques années déjà avec comme fruit de cet amour béni deux enfants. Revendeuse de céréales et de tubercules d'ignames dans ce petit marché de la région centrale, elle a été l'objet de convoitise de tous les hommes. Par crainte et par respect pour son mari, lui-même un homme déjà prudent et souvent informé de tout sur sa femme, la convoitise demeurait encore dans les pensées des uns et des autres jusqu'à ce samedi fatidique où, Abou s'est fait refouler du marché par sa femme. Et c'est précisément ce même jour qu'un certain Alaza, jeune citadin et ancien chauffeur mécanicien reconverti à l'agriculture, est entré en jeu avec ses tubercules d'ignames de qualité exceptionnelle.

Alaza avait promis à la femme d'Abou de l'aider à réaliser l'un de ses rêves : vendre ses produits à Lomé. Le soir même de cette rencontre, le vieux Abou était déjà au courant du deal que sa femme venait de conclure avec l'impertinent Alaza. Cette nuit-là alors que sa femme dormait tranquillement, Abou planifiait sa vengeance. Le dimanche qui suivit, Abou qui n'avait aucune occupation champêtre, il se leva très tôt le matin, prit sa douche, enfourcha sa moto SANILI pour une destination inconnue. Il rentrera autour de midi pour refuser une fois encore de manger ce que sa plus jeune épouse avait cuisiné. Il fera plaisir à sa première femme en lui demandant de lui préparer exclusivement le ragoût avec de la viande sauvage qu'il avait rapportée la veille. Il semblait fuir le regard de sa femme, évitait de lui adresser la parole en

public. Il attendait le bon moment pour lui dire qu'il était au courant de la trahison et que sa réaction sera imparable. La nuit venue, c'est Lamissi qui insistera pour avoir une discussion avec son mari. Pourquoi celui-ci la fuyait, refusait sa nourriture ? Est-ce à cause des ignames qu'elle avait refusées de placer sur le marché ? En entendant parler d'igname, le vieux Abou perdit aussitôt son sang froid. Il agressa littéralement sa femme en ces termes : « Que Dieu fasse que tu ne manges et ne vendes que du Larboko (NDLR : les ignames spéciales que le jeune Alaza lui a offertes) de très bonne qualité et que tu fasses ton premier voyage sur Lomé. Nous sommes tous ici et nous verrons comment tout cela s'achèvera. » Sur ce, il se leva du lit et sortit de la chambre pour aller rejoindre sa première épouse pour le reste de la nuit. Lamissi ne comprenait rien à cette histoire de Lomé, elle ne se rappelle pas en avoir discuté avec quelqu'un, même pas avec Alaza. Mais en y réfléchissant davantage, elle se dit finalement que c'est l'ex mécanicien chauffeur qui avait raconté l'objet de leur premier entretien à quelqu'un qui connaissait son mari. Elle était impatiente que le mardi arrive pour qu'elle s'assure de la fuite qui avait mis son mari au courant de son souhait d'investir le marché loméen. Elle a encore en souvenir quand elle aborda, un jour, le sujet avec son mari. Cela avait été un refus catégorique. Trop jaloux et trop méfiant, Abou ne supportait pas l'idée de voir sa femme s'éloigner sans qu'il n'arrive à véritablement surveiller ses faits et gestes. Elle lui avait coûté trop d'argent et d'énergie pour qu'il se la fasse subtiliser aussi facilement. Le mardi, jour de marché et jour de rendez-vous, le jeune Alaza était introuvable. Lamissi l'attendra

toute la journée en vain. Elle se déplaça à plusieurs reprises pour parcourir le marché à la recherche de l'homme avec qui elle n'entendait même plus commencer le business. Elle savait que son mari prenait très mal les choses et que si elles insistaient tout ceci finirait par tourner très mal. Alaza ne viendra pas, son mari, non plus, contrairement à son habitude. Le soir, elle rentra moralement affaissée et doublement inquiète. A la maison, c'est plutôt un mari tout rayonnant qui l'accueille et qui s'excuse de ne pas être passé la voir au marché. Il lui raconta une histoire sans tête ni queue qui ne convint pas du tout sa femme. Son mari lui cachait quelque chose, mais elle sait qu'elle ne tardera pas à le découvrir. Le lendemain, Lamissi s'attendait à recevoir un coup de fil de la part d'Alaza qu'elle croyait à Lomé. Mais rien. Deux jours passèrent, le troisième arriva, le quatrième... Alaza n'était toujours pas de retour et ne donnait aucun signe de vie. A la maison Abou a renoué avec sa bonne humeur, il lui arrivait même de mal dissimuler un sentiment de triomphe permanent. La jeune femme redoutait que son mari ait déjà pris des mesures pour écarter par tous les moyens celui-là qu'il considérait à tort déjà comme son amant. Elle se dit qu'elle avait encore un autre jour de marché pour confirmer ses craintes. Le samedi, c'était l'autre jour de marché. L'absence de Alaza était le principal sujet de conversation au marché. La rumeur disait que depuis le dimanche qui a suivi l'histoire des tubercules d'ignames, le pauvre Alaza est tombé malade. Tout serait parti des maux de tête, aujourd'hui il a perdu l'appétit et ses parents affirment qu'il serait en train de perdre la vue. De fil à aiguille, il s'est révélé que c'est une femme qui serait à l'origine

de ses déboires et de ses ennuis de santé. Lamissi n'avait plus aucun doute, le film de la vengeance de son mari défilait devant elle. « Le tronc était en train de frapper encore sans que personne ne sache. Mais il y avait encore moyen de délivrer le pauvre Alaza ». Lamissi quitta aussitôt le marché pour rejoindre son mari au champ. Il n'y était pas, elle courut à la maison. Quand son mari la vit venir toute paniquée, il se mit à sourire avec ses dents de carnassiers vite rougies par la rouille de la cola qu'il croquait encore à belle dent. Il cracha au sol et invita sa femme à aller le rejoindre dans la chambre. Dans la chambre, il, sortit de ses draps une queue de cheval sur laquelle, il demanda à sa femme de poser les deux mains et de se mettre à genoux pour avouer sa faute si elle tient à sauver le petit Alaza. La femme s'exécuta pour avouer à son mari sa rencontre et toute la discussion qu'elle avait eue avec le jeune. Cette histoire qu'elle aurait dû raconter beaucoup plus tôt à son mari pour éviter autant de souffrances au jeune prétentieux. « On dirait que tu m'as déjà oublié et que tu ne sais plus qui je suis. Retourne à ton marché et ne t'avise plus jamais de recommencer. Quant au petit, tu viens de lui sauver et je sais qu'il ne t'importunera plus jamais. Ses parents sont venus me voir très tôt ce matin quant tu es partie pour le marché. Femme tu peux y aller maintenant. Ces jours ci je serai absent du marché mais je sais que tu te consacreras uniquement à ton commerce et à rien d'autre » déclara Abou Le Tronc avant de retourner s'enfermer dans sa chambre. Le soir venu, il mangea avec Lamissi comme si de rien n'était. ■

Le Briscard

Le doyen Charles Debbasch passe la présidentielle de mars 2010 au peigne fin



«Election Présidentielle Togolaise du 04 mars 2010» tel est le titre de l'ouvrage que vient de faire paraître le Juriste français, Ministre, Conseiller du Président de la République, le Doyen Charles Debbasch. L'auteur qu'on ne présente plus, très prolifique n'en est pas à son coup d'essai d'autant plus que d'autres ouvrages ont déjà été publiés dans le même registre notamment sur l'Etat du Togo, la Constitution du 14 octobre 1992 et les autres scrutins qu'a connus le Togo depuis le processus de démocratisation. Le présent ouvrage apparaît comme un véritable film sur le déroulement du scrutin du 04 mars 2010 dans lequel l'auteur a passé au peigne fin toutes les étapes et donne les clefs pour une meilleure compréhension de toutes les difficultés qui se sont posées à un certain moment du processus. Subdivisé en 8 chapitres, l'ouvrage comprend 457 pages et commence par un petit rappel du contexte politique qui a prévalu avant la

tenu du scrutin dans la première partie, un contexte qui s'est sensiblement amélioré selon l'auteur et marqué par des demandes incessantes de l'opposition visant à la modification du mode de scrutin pour aboutir à une demande de report du scrutin.

Secundo, il aborde le cadre constitutionnel du scrutin dans le Chapitre II. Ont été exposées dans ce chapitre les dispositions de notre loi fondamentale sur les conditions d'éligibilité. Le rejet de la candidature Kofi YAMGNANE et de Gilchrist Olympio ont été analysés à l'aune de ces dispositions. L'auteur s'est intéressé à l'organisation matérielle du vote dans le chapitre III avec en toile de fonds la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI qui a selon l'auteur démontré sa capacité à organiser les élections. Toutefois, il déplore l'absence d'un véritable secrétariat administratif permanent qui pourrait éviter certains retards.

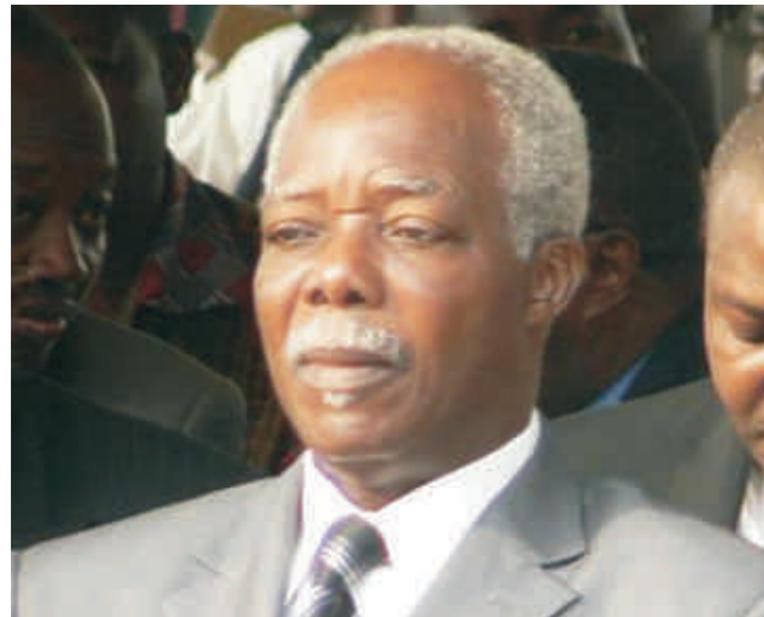
La présentation des principaux candidats ainsi que leurs programmes a été faite dans la quatrième partie intitulée "Campagne électorale". L'auteur y décrit le déroulement de la campagne dans une atmosphère calme où a régné la liberté d'expression et de circulation des candidats. Ceci renforce selon lui le processus de démocratisation en cours dans notre pays. "Opérations de vote" tel est titré le cinquième chapitre dans lequel il a délivré un satisfecit basé sur le calme qui prévalut pendant le vote, et l'absence notable d'incident. Il fait trois constats majeurs : le premier relatif au sens du devoir civique manifesté par les électeurs togolais, la deuxième concerne le désarroi des électeurs de l'opposition qui,

semble-t-il, ont manifesté leur mécontentement en s'abstenant davantage que ceux de la majorité enfin le décalage extraordinaire entre la réalité de la situation et son appréciation notamment par les médias francophones. L'auteur aborde l'implication de la Communauté internationale dans le chapitre VI qui a délivré finalement un satisfecit sans complaisance en qualifiant le vote de «transparent, équitable, crédible et juste ». Comme la contestation des élections est le propre des élections en Afrique, celui du 04 mars 2010 n'a pas été exempté d'un contentieux et il a été abordé dans le septième Chapitre que l'auteur a consacré à l'analyse des recours des candidats et la décision prise par la Constitution à savoir la confirmation de l'élection du Président sortant.

Il boucle son œuvre par le Chapitre VIII qu'il a intitulé les bases du nouveau mandat Président tourné vers la démocratie, la réconciliation nationale et le développement du Pays. Par ailleurs, l'ouvrage comporte en annexe, des textes et documents notamment la Constitution de la IVème République du 14 octobre 1992, le code électoral, certains décrets présidentiels pris au cours du processus électoral et enfin les décisions de la Cour constitutionnelle. Pour ceux qui ont du mal à accéder aux textes fondamentaux de notre République surtout en matière électorale, le présent ouvrage est un recueil précieux. Il fournit sans aucun doute des repères précieux dans la longue et riche histoire des élections présidentielles qui reflète d'année en année l'évolution d'un pays tout entier. ■

Dieudonné E.

Journée mondiale de la poésie Hommage à Ephrem Dorkenoo



L'association de la nouvelle génération de poètes togolais, Cénacle a commémoré la journée mondiale de la poésie célébrée le 21 mars de chaque année. Cette journée qui est à sa 12 édition cette année n'est pas passée inaperçue au Togo. Elle a été marquée ce lundi par une pléiade d'activités au Goethe-Institut de Lomé. Entre autres activités, des animations, des conférences-débats, des communications sur la poésie, des déclamations de poèmes, des sorties, des présentations et dédicaces de recueil de poèmes dont le plus en vue est L'Hymne d'un prince sans royaume de Kodzo Adzéoda Vondoly journaliste et écrivain Poète. Le Conseiller Diplomatique du Chef de l'Etat togolais, Robert Dussey, qui prenait part à la célébration a sorti un roman purement géopolitique dont le titre est « Un tyran à Korodou ». Plusieurs poètes, d'écrivains étaient présents à cette troisième célébration de cette journée et sous l'initiative de l'association Cénacle. L'invité d'honneur de la célébration de cette année est l'ancien Premier Ministre togolais, Joseph Kokou Koffigoh, lui-même écrivain poète et auteur de « L'épopée des éléphants » sorti il y a un an et de « La Passion des Eperviers » qui a été présenté au public au cours de la célébration. Les manifestations de la journée mondiale de la poésie se sont déroulées devant un grand public venu soutenir les efforts des écrivains togolais en général et des jeunes poètes en particulier pour leur initiative au combien bénéfique pour la littérature togolaise. La célébration de la journée mondiale de la poésie de cette année a été une occasion pour les responsables de l'Association Cénacle de récompenser les meilleurs promoteurs de la littérature togolaise. Au rang desquels, le responsable des Editions Awoudy, une maison d'édition qui apporte tout son appui aux jeunes écrivains togolais en proie à des difficultés vis à vis des grandes maisons d'édition de la place. Le clou de la manifestation de cette journée mondiale de la poésie au Togo a été l'hommage rendu à Ephrem Seth Dorkenoo, figure emblématique de la poésie togolaise. Hommage mérité pour cet homme qui s'est donné corps et âme pour la promotion de la littérature togolaise au travers de sa maison d'édition Rose bleu. ■

BRHOOM Kwamé

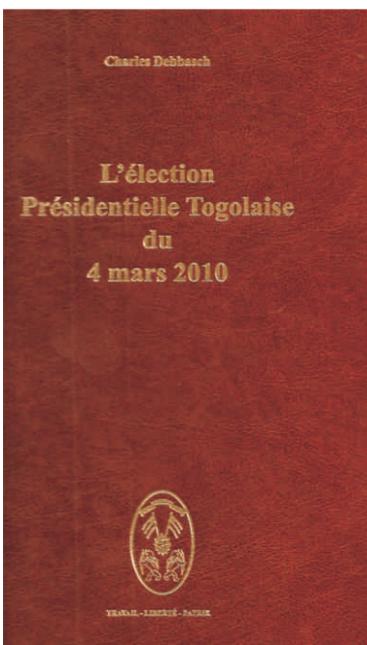
Culture

L'exposition des œuvres de Pierre Verger prolongée jusqu'à la fête de l'indépendance

Un tour sur la place de l'indépendance au cœur de la ville de Lomé et vous serez émerveillé par des posters géants autour des grilles de la place de l'indépendance sur lesquels sont gravés des clichés qui datent de 1936. Il s'agit de l'exposition du photographe et ethnologue français Pierre VERGER. A travers ces photos géantes les visiteurs sont replongés dans un passé qui leur permet de se forger une idée de ce que représentait la vie au Togo et au Brésil en 1936, le rapprochement entre les deux peuples. L'exposition a suscité une sortie universitaire vendredi dernier effectuée par les étudiants de la Faculté des Lettres et des Sciences

Humaine (FLESH). L'exposition est une initiative de l'association ACOFIN avec la collaboration de l'Ambassade du Brésil et du Centre Culturel Français. Décédé en 1996, Pierre VERGER a parcouru les quatre continents à la rencontre des civilisations des villes et des gens, du Togo, de l'Argentine en passant par le Vietnam et les USA pour finalement tomber sous le charme de la ville de Salvador où il s'est installé jusqu'à sa mort. Aux dernières nouvelles les organisateurs ont obtenu l'autorisation de prolonger l'exposition jusqu'à la célébration de la fête de l'indépendance. ■

Fab



20e tour cycliste du Togo La compétition démarre le 18 avril prochain

Le cyclisme togolais toujours à la traîne dans la sous région faute des moyens nécessaires pour son éclosion veut encore s'afficher cette année. Les coureurs togolais loin de faire la fierté de la nation comme c'était le cas dans le passé, se préparent encore pour concurrencer leurs homologues de l'Afrique dans le cadre de la 20e édition du Tour Cycliste International du Togo cette année. Pour leur permettre de disposer de matériels adéquats pour affronter les longues distances du tour, les cyclistes togolais ont reçu lundi, six vélos professionnels. Ceci en vue de leur permettre d'être en jambe et à même de titiller les grands coureurs du Burkina Faso ou encore de la Côte d'Ivoire lors du 20e Tour cycliste du Togo, prévu du 18 au 24 avril prochain. Ces vélos sont un don de leur papa bonheur, Francis Ducreux qui depuis plusieurs années reste le parrain sinon l'organisateur du tour en partenariat avec la Fédération togolaise de Cyclisme. Ces vélos vont énormément aider les coureurs togolais à mieux se



préparer avant le début de la compétition. Malgré le fait que le tour soit organisé chaque année sur le sol togolais, les nôtres ont souvent brillé par leur incapacité à gagner des étapes du tour pour honorer le classement du pays à la fin de la compétition. Leur prestation est toujours piètre sur plus de cinq éditions, faute de vélos professionnels. Il nous souvient qu'à la dernière édition qui a eu lieu l'année dernière courant le mois d'avril, le Togo avait été classé troisième au général alors que le Burkinabè Minoungou Noufou remportait le tour devant l'Ivoirien Bassirou Conté. ■

BRHOOM Kwamé

Togo-Malawi Vaincre pour ne pas mourir

Les Eperviers du Togo affrontent le 27 mars prochain Les Flames du Malawi à Lilongwe en terre malawite. Ce match comptant pour la 7e journée des éliminatoires dans le groupe K reste une ultime chance pour l'équipe d'espérer une hypothétique qualification au cas où ses devanciers immédiats faisaient des faux pas. Ayant pris conscience de la situation, les autorités de la Fédération togolaise de Football ont convoqué une dizaine de joueurs togolais qui évoluent en Afrique en vue de démarrer les préparatifs en attendant le retour des cadres évoluant en Europe. Les joueurs sont Mani Sapool, Womé Dové, Zakari Morou, Lalawoelé Atakora, Alex Kinvi-Boh, Mawugbé, Atsou, Vincent Bossou, Amétépé Séclé, Abdoulaye Ibrahim et Aguidi Foovi. Les entraînements ont débuté lundi dernier sous la houlette du Coach par intérim Tchanilé Tchakala, au Stade municipal de Lomé. L'ossature de l'équipe sera au complet avec l'arrivée probable de certains joueurs évoluant en Europe. Parmi ceux-ci, l'ex capitaine des Eperviers le Madrilène Sheyi Emmanuel Adébayor qui pourrait renouer avec l'Equipe nationale selon des



indiscrétions. Après six journées de compétition, le Togo occupe la quatrième place avec trois petits points derrière le même Malawi qui en compte 6. Les trois matches restant pour le Togo doivent être mis à profit pour faire le plein et espérer être parmi les deux premiers du groupe mission difficile mais pas impossible. L'équipe du Togo qui bénéficiera de l'expertise de l'ancien entraîneur Stefan Késhi doit de se réveiller à partir de cette 7e journée. ■

BRHOOM Kwamé

La crise ivoirienne vue par des intellectuels togolais L'AITAE face à la presse aujourd'hui

Ce matin à la maison de la Presse s'est tenue une conférence de presse organisée par l'Association des Intellectuel Togoais pour une Afrique Eveillée (AITAE). L'association veut se prononcer sur la situation politico-militaire en côte d'Ivoire La

solidarité est une marque africaine et depuis le début de la crise ivoirienne plusieurs africains se sentent interpellés et s'intéressent au sujet et des initiatives naissent ça et là dans l'unique but d'apporter un semblant de solution au problème né chez le

voisin ivoirien. Que se soit sur le plan politique ou économique il n'y a pas que les ivoiriens qui ressentent les affres de la guerre d'où la nécessité pour les africains de la Côte Ouest africaine d'en faire une préoccupation. ■

Fab

Opération Aube de l'Odyssée en Libye Entre guerre juste et soif d'hégémonie

Une guerre de plus, une guerre de trop. Les vœux de paix formulés dans la liesse à travers le monde au seuil de l'année 2011 sonnent désormais comme un appel aux malheurs. 2011 sera-t-elle irrémédiablement une annus horribili ? 48 heures seulement après le vote serré de la résolution 1973 par le Conseil de Sécurité, l'aviation française a déclenché l'opération Aube de l'Odyssée avec des frappes aériennes pointant des cibles militaires libyennes. La contre-offensive, des forces loyalistes sur le point d'aboutir avec la prise programmée de Benghazi, le sanctuaire des insurgés, a été stoppée nette. La grande question qui se pose à présent est de savoir jusqu'où ira la coalition internationale.

L'activisme de la diplomatie française aura donc eu raison de la folie vengeresse du Guide de la Grande Jamahiriya.

Si la caution de la ligue a été obtenue, l'Union africaine s'est démarquée en déplorant l'usage de la force et en demandant dans l'immédiat le cessez le feu. Et l'éternelle question ressurgit : la guerre contre la Libye est-elle une guerre juste ?

Pour ceux qui s'en tiennent aux formes, il n'y a rien à dire, l'opération Aube de l'Odyssée (sil'on s'en tient à l'appellation française) est conforme au droit international.

20 ans après l'opération « tempête du désert » en Irak et 10 ans après l'opération « justice infinie » en Afghanistan, c'est d'ailleurs l'une des rares fois où on retrouve encore une coalition des puissances occidentales dans une action coercitive avec l'aval des Nations Unies, conformément au mécanisme de sa Charte. Il s'agit en l'occurrence de l'article 42 relatif aux prérogatives du Conseil de Sécurité et l'article 27 sur le vote en matière coercitive.

Pour rappel, en 1999 en ex-Yougoslavie et en 2003 en Irak, le Conseil de Sécurité avait été bloqué par l'usage du droit de veto. L'OTAN avait quand même réussi à contourner les Nations Unies en invoquant le droit d'ingrèce humanitaire face au carnage humain auquel se livrait le régime de Slobodan Milosevic. En 2003, les Etats Unis avaient fait fi de l'onction onusienne en poussant Saddam Hussein à la chute puis à la potence, en prétextant de l'existence des armes de destruction massive.

La similitude avec l'opération tempête du désert (le seul cas de recours à la force qui ne souffre d'aucune ambiguïté dans l'histoire de l'ONU) s'arrête donc là, aux portes du formalisme juridique. Pour le reste des questions se posent même au sein de la coalition qui semble de plus en divisée sur la



suite à donner aux opérations. D'un côté, mater une rébellion ou des insurgés peut relever tout simplement d'une opération de maintien de l'ordre, une thèse âprement défendue par la France dans la guerre d'Algérie. Auquel cas, l'on aura du mal à présenter la crise libyenne comme une menace pour la paix et la sécurité internationales pouvant justifier un recours au chapitre VII de la charte des Nations Unies.

Il faut par ailleurs noter que les contours de l'article 39 de ce fameux Chapitre 7 sont mal définis, pourtant c'est l'épine dorsale du mécanisme coercitif de l'ONU. Simple imprécision ou flou artistique ? De quoi alimenter les débats sur les guerres justes et les autres...

Quoi qu'il en soit, la latitude est donnée depuis la fin de la deuxième guerre mondiale aux membres

permanents du Conseil de sécurité d'apprécier selon leurs intérêts du jour les situations susceptibles d'entraîner la rupture de la paix et de la sécurité internationales.

En tout cas, le concept de rupture de la paix et de la sécurité internationales défini par le fameux article 39 est devenu un fourre-tout qui donne lieu à des exégèses diverses, qu'on instrumentalise au gré des ambitions géostratégiques, et de l'orientation qu'on souhaite imprimer aux affaires internationales. Intervention d'humanité, armes de destruction massives, nucléaire, terrorisme..., aujourd'hui lutte contre une rébellion, peut être bientôt répression des manifestants dans la rue, on n'est pas à court d'imagination pour créer des situations somme toute subjectives et controversées pour combler ainsi les parenthèses ouvertes par la Charte elle-même.

La crise libyenne rentre dans la même controverse, l'appréciation à la carte des menaces susceptibles d'avoir des répercussions sur la paix et la sécurité internationales car qu'au-delà du vote formel du Conseil de Sécurité dont les puissances semblent se complaire, l'on peut sérieusement émettre des doutes sur les fondements de l'opération militaire car derrière l'idée de la protection de la population, se cache un dessein à

peine inavoué : chasser le guide du pouvoir vaille que vaille ou l'éliminer. En tout cas, la voie a déjà été montrée par la France qui s'est empressée de reconnaître le CNL comme seul interlocuteur légitime alors qu'il était encore loin de l'emporter.

La ligue arabe qui a naïvement apporté sa caution en croyant qu'il ne s'agirait simplement que d'une zone d'exclusion aérienne conforme au mandat de l'ONU commence à percevoir à ses dépens que les plans de la coalition vont bien au-delà.

Heureusement que certaines autres puissances moins enclines à pêcher en eau trouble ont compris très vite les enjeux en décidant de s'abstenir.

Par delà son côté humanitaire sur lequel de sérieux doutes commencent à planer, l'opération Aube de l'odyssée vient encore une fois de lever un coin du voile sur la véritable nature du droit international, un droit mou, à la carte, reflet des rapports de force entre ses sujets que sont les Etats principalement les Etats puissants de véritables monstres froids capables de délaissier des situations bien graves lorsqu'elles sont conformes à leurs intérêts en même temps capables de tirer la sonnette d'alarme sur d'autres situations qui ne sont que des épiphénomènes. ■

Dieudonné E.



Foire Artisanale du Togo

4^e Edition

Un concept



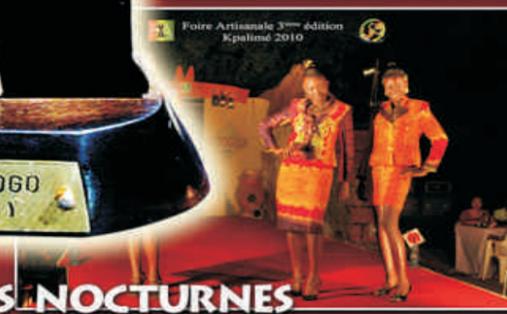
SOKODE

Du 29 juin au 10 juillet 2011

L'Artisanat comme facteur de développement économique et culturel



Le Label de l'Artisanat Africain



EXPOSITIONS - VENTES

TOUR CARAVANE

EXHIBITIONS NOCTURNES

CONFERENCES - DEBATS

DEFILES DE MODE

CONCOURS MISS

DINER GALA

PRESTATIONS D'ARTISTES

PARTENAIRE OFFICIEL



Renseignements :
AFRIC@WORLD

Boulevard du Haho Sito Aéroport 14 BP 03 Lomé-Togo
Tél : +228 226 15 64 Cel : 901 61 18 / 905 53 75 Fax : +228 226 15 63
email comite@fatogo.com Web : www.fatogo.com

